



Un mot du maire

L'été tire déjà à sa fin et tout ce que je peux dire c'est que nous n'avons pas eu à nous inquiéter d'une sécheresse au cours des derniers mois. Nos terrains sont verts et luxuriants donc nous pouvons être reconnaissants envers Mère Nature au moins pour cette raison.

Comme vous le savez tous, cet été a marqué le 400^e anniversaire de la Ville de Québec. Le concert de Paul McCartney sur les Plaines d'Abraham a été un énorme succès avec une foule de plus de 250 000 spectateurs lors de cette belle soirée d'été. Cet événement a attiré l'attention des médias de partout à travers le globe et a montré au reste du monde

ce que nous savions déjà : la Ville de Québec est un endroit idéal pour tenir des événements majeurs avec distinction et cordialité. Bravo aux organisateurs!

Dans notre propre municipalité, plusieurs projets seront complétés cet automne. Entre autre, des travaux de réfection seront exécutés sur le chemin Redmond et un nouvel entrepôt municipal sera érigé sur le terrain municipal adjacent à la base militaire. Notre mandat a toujours été d'offrir les meilleurs services possible à nos citoyens tout en maintenant un taux de taxation bas. Le conseil municipal apprécie recevoir vos commentaires donc n'hésitez pas à les

informer de toute suggestion dont la communauté pourrait bénéficier.

Bonne journée!

Brent Montgomery



**SAINT-GABRIEL
-DE-
VALCARTIER**



Découvrez et célébrez
La Jacques-Cartier
avec nous !

30 et 31 août 2008

C'est un rendez-vous!

Nous sommes à quelques jours de *L'Événement Découverte* de la MRC de la Jacques-Cartier. Nous comptons sur vous pour venir partager la belle histoire de notre municipalité.

Samedi le 30 août - Circuit lieux de culte - lieux de progrès

Un circuit animé en autobus est organisé sur les territoires de Saint-Gabriel-de-Valcartier, Stoneham et Shannon. Le

départ se fera au Centre communautaire de Valcartier à 12h et le retour est prévu pour 17h.

Dimanche le 31 août - La fête champêtre sur le site de la Chapelle Saint-Jacques-de-Tewkesbury

À partir de 13h, venez profiter d'une atmosphère familiale. Animation, stands d'artistes, d'artisans et produits du terroir, souper méchoui, spectacle de danse, de musique et de chants traditionnels. Réservations obligatoires pour le méchoui au coût de 5\$ par personne. Navette disponible à partir du Centre communautaire de Valcartier à 15h50.

Pour réservations ou informations, téléphonez au bureau de la MRC de la Jacques-Cartier au 418-844-2160.

Pour la programmation complète : www.mrc.lajacquescartier.qc.ca/decouverte.htm

Dans ce numéro :

Collecte des résidus domestiques dangereux <i>Service des Travaux publics</i>	2
Chauffage au bois : Soyons responsables! <i>Service des incendies</i>	4
Programmation des activités automnales <i>Service des Sports et loisirs</i>	5,6,7,8
Bibliothèque municipale	8
Tournoi de golf communautaire	8
Rodéo en vélo et foire de sécurité	10

Collecte de résidus domestiques dangereux

RECYCLAGE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)
RECYCLING HAZARDOUS HOUSEHOLD WASTE (HHW)

On rapporte nos produits
c'est notre nature
We Return our Products—It's Our Nature

Une initiative de votre municipalité et de votre MRC
An initiative of your municipality and MRC

aujourd'hui On réduit
let's reduce today

La municipalité offrira gratuitement une collecte par apport volontaire pour les résidus domestiques dangereux. Cette collecte aura lieu **dimanche le 7 septembre 2008 de 9h à 15h** dans le stationnement du garage municipal (1745, boul. Valcartier). *Vous devrez vous-mêmes venir porter vos matières dangereuses au point de collecte.*

Si vous n'êtes pas convaincus qu'un produit dont vous voulez vous départir figure dans la liste, vous pouvez l'apporter le jour de la collecte et les employés formés qui seront sur place pourront vous informer.

Chaque contenant devra être exclusivement de provenance résidentielle.

Tous les produits devront être ramassés dans leur contenant d'origine.

Pour une question de sécurité, ne pas mélanger de produits.

Lors de cette collecte, vous pourrez également apporter vos huiles usées, filtres à l'huile usagés et contenants d'huile (**usage non commercial seulement**). Ce service est également offert gratuitement tout au long de l'année par la municipalité sur rendez-vous seulement. Merci de participer activement pour un environnement en santé!

Voici la liste des matières qui seront récupérées lors de cette journée :

RECYCLAGE DES RESTES DE PEINTURE ET DES CONTENANTS DE PEINTURE VIDES
RECYCLING PAINT RESIDUES AND EMPTY PAINT CONTAINERS

On recycle la peinture
c'est notre nature
We Recycle Paint—It's Our Nature

Une initiative de votre municipalité et de votre MRC
An initiative of your municipality and MRC

aujourd'hui On réduit
let's reduce today

PEINTURES

Peintures vendues :

soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
soit dans les commerces en gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)

apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
peintures à métal ou antirouille
peinture aluminium
teintures
verniss
laques
produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acrylique pour entrées d'autos)
peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)

Peintures en aérosols

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ORGANIQUES

Acétone, adhésifs, aérosols, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, colle, cire, antigel, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégelé serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, lubrifiant, méthanol, naphte, poli, Polyfilla, protecteur à cuir, suède ou vinyle, résine liquide, scellant silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, térébenthine, toluène

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX INORGANIQUES

Acides, bases, oxydants, piles, pesticides et insecticides

LAMPES FLUOCOMPACTES

Déposez les lampes non cassées et sans emballage.

Collecte des monstres ménagers

La collecte hebdomadaire des monstres ménagers et des matériaux secs prendra fin mardi le 25 novembre. La municipalité procédera à une collecte mensuelle de ces matériaux à tous les premiers mardis du mois à partir du

2 décembre jusqu'en février. Ce service continuera de fonctionner sur appel seulement. Vous devez communiquer avec le bureau municipal pour inscrire votre demande.

Il est essentiel que le matériel ramassé

par la municipalité soit trié correctement (ex : les tapis doivent être roulés, le métal doit être trié, les fils ou la broche doivent être roulés ou attachés, etc.).

Merci de votre collaboration.

Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

Afin de faciliter le travail de l'entrepreneur responsable de la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables et de garantir un bon service de collecte, voici quelques consignes importantes :

1. Vous pouvez placer vos bacs en bordure de la voie publique la veille du jour de la collecte.
2. Laissez une distance de **2 pieds (0,6 mètres) entre les bacs, la boîte aux lettres et les arbres** pour faciliter l'utilisation du mécanisme à

chargement latéral du camion possédant un bras automatisé.

3. Ne jamais déposer de matières sur le couvercle des bacs.
4. Disposez les bacs de façon à ce que les roues de même que les poignées se retrouvent du côté opposé à la rue (les roues vers la maison) sinon le bac risque d'être endommagé et nous ne pourrions pas le transvider.

Nous demandons également aux résidants de ne pas laisser les bacs sur le coin de

leurs entrées en permanence pour une question d'esthétique et de sécurité.



Saviez-vous que 35,2% du contenu de votre sac à ordures est composé de matières recyclables? Plus de 80 % de nos matières résiduelles pourraient être détournées de l'incinérateur si elles étaient réutilisées, recyclées ou valorisées. Pour connaître la liste complète des matières recyclables visitez le site Internet municipal ou présentez-vous à l'hôtel de ville.

Collecte spéciale pour les feuilles mortes et les branches d'arbres

Les **sacs de feuilles** ne peuvent pas être ramassés lors de la collecte des ordures ménagères. La municipalité organisera une collecte spéciale **jeudi le 6 novembre 2008**. Les sacs de feuilles doivent être déposés au bord de la route en face de votre demeure.

Pour accommoder les citoyens, les branches d'arbres tombées dû à la température seront également ramassées en volume restreint **jeudi le 6 novembre 2008**. Les branches doivent être placées en piles au bord de la route. Aucune réservation nécessaire.



Boîtes aux lettres rurales

Les boîtes aux lettres rurales doivent être installées de manière à ce qu'elles soient facilement accessibles pour la distribution du courrier. Toutefois, si elles sont installées trop près de la route, elles pourraient être endommagées accidentellement par le service d'enlèvement de la neige. Il tient donc de la responsabilité de chaque propriétaire de s'assurer que leur boîte aux lettres est installée solidement et sécuritairement et ne se trouve pas dans la zone d'enlèvement de la neige.

Abris d'hiver (temporaire) et clôtures à neige

Ces installations complémentaires sont considérées comme temporaires puisqu'elles doivent être construites de panneaux mobiles ou de toile et doivent être démontées après leur période d'utilisation prévue au règlement. Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones, du 15 octobre au 30 avril, pourvu qu'ils

satisfassent aux conditions suivantes :

- les abris d'hiver doivent être situés seulement sur un terrain où il existe un bâtiment principal;
- les abris d'hiver doivent être installés à au moins 3 mètres (9,84 pieds) de la chaussée et ne doivent en aucun temps empiéter dans l'emprise de la rue;
- les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à celle-ci;
- une distance minimale de 2 mètres (6,56 pieds) doit être conservée entre les abris d'hiver et une borne-fontaine.

Nouveau numéro pour rejoindre les services Info-Santé - 8-1-1

Depuis mai dernier, un seul numéro à trois chiffres, le 8-1-1, est nécessaire pour rejoindre les services Info-Santé. Facile à retenir, ce numéro peut être composé partout au Québec.

Ainsi, le 8-1-1 vous permet, en cas de problèmes non urgents, de rejoindre un

professionnel de la santé plus facilement. Il permet de répondre à certaines questions courantes sur la santé, ou diriger la personne vers la bonne porte dans le système de santé et de services sociaux.

Ce service de consultation professionnelle téléphonique est accessible 24 heures par

jour, 7 jours par semaine.

Toutefois, quand survient un problème urgent, il importe de se rendre à l'urgence ou de composer le 9-1-1 pour obtenir de l'aide (policiers, ambulanciers, pompiers).



Chauffage au bois : Soyons responsables!

Conseils de sécurité

Quelques précautions simples suffisent pour que vous profitiez en toute quiétude de la chaleur et du confort que vous procure votre poêle à bois ou votre foyer. Sans mesures de précaution, les belles flammes réconfortantes pourraient rapidement se transformer en incendie dévastateur. Vous pouvez prévenir des situations dangereuses telles que les feux de cheminée en adoptant des mesures de sécurité adéquates.

Voici quelques bons conseils pour brûler du bois proprement et réduire l'émanation de polluants dans l'atmosphère ainsi que les risques pour la santé.

La créosote – dépôts croûteux formés par la fumée montant dans la cheminée – peut s'enflammer lorsqu'il y a accumulation. Pour prévenir cette accumulation :

- Ne brûlez que du bois bien sec qui a été fendu et mis à sécher convenablement. Le bois sec prend feu rapidement, brûle mieux et dégage moins de fumée que le bois « vert » qui contribue grandement à la formation de dépôts de créosote.

- Pensez-y à deux fois avant de brûler une vieille table à café que vous auriez fendue ou des déchets, des plastiques, des panneaux d'aggloméré, du contreplaqué, du bois de grève ou d'autres morceaux de bois peint ou traité, car leur combustion libère des produits chimiques toxiques qui contribuent à l'accumulation de créosote.

Il suffirait d'une étincelle...

- Le papier journal et le bois d'allumage sec, c'est ce qu'il y a de mieux pour allumer votre feu. Ne tentez jamais cette opération avec de l'essence, du kérosène ou un allume – barbecue. C'est un allumage qu'il faut et non un flambage.
- **Déposez régulièrement les cendres de votre poêle ou de votre foyer dans un contenant métallique muni d'un couvercle et remisez-le dans un lieu sécuritaire à l'écart des murs de la maison. Les étincelles des cendres chaudes peuvent facilement mettre le feu.**
- Assurez-vous de tenir les tentures, les meubles, les journaux et les livres

loin de la chaleur et des étincelles que produit votre poêle à bois ou votre foyer.

- Placez un grillage bien ajusté devant votre foyer afin de protéger le plancher des étincelles. Un grillage décoratif n'offre pas une protection complète.

Les détecteurs sauvent des vies!

Installez des détecteurs de monoxyde de carbone et de fumée dans votre maison, conformément au *Code national de prévention des incendies du Canada*, et gardez un extincteur près du poêle ou du foyer. Vous ne devriez jamais sentir l'odeur de la fumée dans la maison. Si cela se produit, c'est que votre appareil n'évacue pas la fumée convenablement. Le problème pourrait être causé par une obstruction dans la cheminée, un registre défectueux ou la hotte de la cuisinière qui aspire l'air. En plus de constituer un risque d'incendie, ces entraves au bon fonctionnement de votre appareil peuvent causer une intoxication mortelle au monoxyde de carbone.

Nettoyage de votre cheminée

Vous pouvez réserver l'équipement pour le ramonage de cheminée à la municipalité. Ce service est gratuit! Informez-vous!

Un environnement sécuritaire pour la fête de l'Halloween

Afin de créer un environnement sécuritaire le soir de la fête de l'Halloween (vendredi le 31 octobre), les pompiers du Service des incendies feront la surveillance de la circulation routière entre 17h30 et 20h30.

Le parcours patrouillé sera le suivant :

Boulevard Valcartier, entre le numéro civique 1660 et le Dépanneur du Village; rue Morley; Le Domaine St-Gabriel; Place Leduc.

Nous demandons aux automobilistes qui doivent emprunter ces rues d'être vigilants et de circuler sous la limite de vitesse. Nous demandons également aux résidents de ces rues de bien vouloir attacher leurs chiens et fermer leurs lumières extérieures s'ils ne peuvent pas

participer ou quand ils ne peuvent plus recevoir d'enfants. Nous vous remercions à l'avance pour votre bonne collaboration et nous espérons que nos efforts contribueront à la sécurité de nos enfants.

Avant de débiter le parcours de l'Halloween, passez à la CASERNE DE POMPIERS pour récupérer les items suivants :

- Un sac d'Halloween gracieuseté de Tim Horton's BFC Valcartier.
- Un macaron clignotant
- Une surprise!!!

Parents, s'il fait beau, pourquoi ne pas stationner votre voiture au Centre communautaire et faire le trajet à pied avec vos enfants?

Venez vous réchauffer en buvant un bon chocolat chaud ou un bon café Tim Horton's.

Cette activité vous est offerte en collaboration avec la municipalité, le Service des incendies et

le Service des sports et loisirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier.



Vérifiez vos friandises avec un adulte avant de les déguster!

Programmation Sports et loisirs - automne 2008

Période d'inscription : au plus tard le 8 septembre

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pamala Hogan Laberge, Directrice du Service des sports et loisirs, 418-844-2097 ou plaberge@munsgdv.ca

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Vous devez obligatoirement remplir le formulaire d'inscription en page 9.

Dépôt de nuit (seuls les chèques sont acceptés) : Vous pouvez déposer votre inscription dans la chute à courrier au complexe municipal, 1743, boul. Valcartier.

En personne : Chèques, argent comptant et paiement direct sont acceptés.

Paiement par chèque : Le paiement doit être fait par chèque en un seul versement en date du 15 septembre 2008 et à l'ordre de « Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier ». Pour les montants de plus de 125,00 \$, il y a possibilité de faire deux versements; le premier en date du 15 septembre 2008 et le second en date du 15 octobre 2008. Pour les chèques sans provision, une pénalité de 10,00 \$ s'appliquera et le paiement devra alors être fait en argent.

Taxes : Les coûts indiqués incluent les taxes lorsqu'elles s'appliquent.

FONCTIONNEMENT DES COURS

Début des cours : Les cours débuteront dans la semaine du 8 septembre 2008 à moins d'avis contraire.

Nombre de participants : Le nombre d'inscriptions par activité est limité (nombre minimum et nombre maximum de participants). Advenant le cas où le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le Service des sports et loisirs se verra dans l'obligation d'annuler le cours et de rembourser les personnes inscrites.

Confirmation d'activités : Si vous ne recevez pas d'appel avant le début de votre activité, c'est qu'elle aura lieu. Vous vous présentez donc comme prévu à la date inscrite dans la programmation.

Responsabilité : La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, pertes ou vols, pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des sports et loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la municipalité.

Groupe de jeux pour les enfants de 3 à 5 ans

Un environnement où l'on s'exprime par les contes, le bricolage, la peinture, les rondes, les chansons, les comptines, la relaxation et les jeux. Un programme bien structuré qui permet aux enfants de 3 à 5 ans de socialiser. Places disponibles limitées. Les enfants doivent être autonomes pour participer.

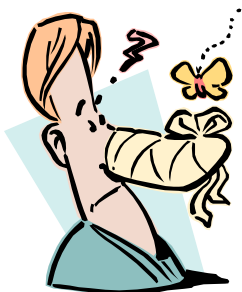
Lieu : Centre communautaire
Horaire : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 15h
Durée : 13 semaines du 16 septembre au 11 décembre
Coût : 2 fois par semaine : 230,00 \$
3 fois par semaine : 330,00 \$

Animatrices :
Sandra Woodbury et Jayne Doddridge

*Les amis, vous êtes les
bienvenues si vous désirez venir
visiter le groupe de jeux!*



Cours de secourisme



Le Service des sports et loisirs vous offre l'opportunité de suivre des cours de secourisme. Nous prévoyons offrir ces cours en octobre. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service des sports et loisirs. Inscription avant le 30 septembre 2008.

Cours disponibles :

RCR (Réanimation cardio-respiratoire)

Cours réservé au 16 ans et plus.
Coût à déterminer.

Gardiens avertis

Les jeunes de 11 ans et plus sont invités à s'inscrire. Le coût pour assister à ce cours est de 45,00 \$. Minimum de 8 personnes.



Club de Taekwon-do

Le Club de Taekwon-do est destiné aux enfants de 6 ans et plus et aux adultes.

La philosophie du Taekwon-do est d'éliminer le combat en décourageant une agression par une force qui doit reposer sur l'humanité, la justice, la moralité, la sagesse et la loyauté dans le but de construire un monde meilleur et pacifique.

Le credo, récité au début de chaque cours par les instructeurs et les élèves, reflète cette philosophie :

- 1) Courtoisie
- 2) Intégrité
- 3) Persévérance
- 4) Maîtrise de soi
- 5) Courage

Lieu : Centre communautaire
Horaire : Mardi et jeudi de 18h15 à 20h45 dès le 16 septembre
Coût : 100,00 \$ pour intermédiaires et avancés
 20,00 \$ de plus pour les non-résidents (payable une fois par année)
Professeur : Rock Soucy

Vous êtes tous les bienvenus à participer gratuitement la première semaine dès 18h. Nous invitons les parents à s'inscrire avec leurs enfants.

Aussi : Mise en forme et autodéfense sans obligation de faire les examens. Informez-vous!

Le Taekwon-do, un mode de vie!

Step

Cours réservé aux adultes de 12 ans et plus.

Lieu : Centre communautaire
Horaire : Lundi et mercredi de 19h à 20h à partir du 15 septembre pour une période de 12 semaines
Coût : 30,00 \$
Professeur : Lise Larochelle

Les hommes et les ados sont les bienvenus. Rabais étudiant de 50%.



Salle de conditionnement physique

Évaluation de votre condition physique à la première et à la dernière séance. Des programmes personnalisés sont disponibles. Venez rencontrer Jean-François April pendant les heures d'ouverture pour plus de renseignements ou pour vous inscrire. Nous avons également un excellent choix d'appareils cardiovasculaires.

Clientèle : 14 ans et plus
Lieu : Centre récréatif
Horaire : Lundi au vendredi de 6h00 à 11h00 et de 15h30 à 20h30 (sauf le vendredi de 15h30 à 18h30)
Coût : 30,00 \$ par mois (réduction pour les étudiants (25 ans et moins) et les personnes de 50 ans et plus: moitié prix).



LISTE DE PRIX

1 mois : 30\$ par personne / 40\$ par famille
3 mois : 60\$ par personne / 80\$ par famille
6 mois : 110\$ par personne / 140\$ par famille
1 an : 200\$ par personne / 260\$ par famille

1 session : 3\$ par personne
 Carte pour 20 sessions : 40\$ par personne

Non résidents : 20\$ de plus

+++IDÉE CADEAU+++
Promotion spéciale pour le mois de septembre seulement :
 3 mois : 45\$ par personne

Courtepointe - Betty's Quilters

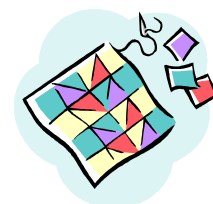
Bienvenue aux nouveaux membres! Cette activité s'adresse aux adultes et aux jeunes de 12 ans et plus.

Des projets de groupe ou pour débutants sont proposés ou vous pouvez travailler sur vos propres projets. L'objectif est d'apprendre et de partager nos

connaissances. Une exposition des œuvres a lieu une fois par année.

Lieu : Centre communautaire
Horaire : Lundi de 19h à 21h30 à partir du 15 septembre
Coût : 35,00 \$ pour l'année

Séance d'informations le premier lundi.



Hip Hop (street jazz)



Tu as 4 ans et plus et tu aimes danser?
Joins-toi à notre troupe de danse et participe à un spectacle de fin de session dynamique!

Lieu : Salle de danse située dans le Centre récréatif
Horaire : Samedi (heure à confirmer selon les inscriptions)
Durée : 12 semaines à compter du 20 septembre
Coût : 70,00 \$ (1^{er} enfant), 65,00 \$ (2^e enfant), 60,00 \$ (3^e enfant)
Professeure : Manon Gaudet

Danse traditionnelle

Pour apprendre et s'amuser entre amis! La date de la première soirée est à déterminer. L'activité aura lieu seulement si un nombre minimum d'inscription est atteint. Normalement, l'activité a lieu le vendredi de 19h30 à 22h. Le coût est de 8,00 \$ par personne par soirée. Musiciens sur place.

Pour renseignements ou inscription, communiquez avec Debbie Chakour au 418-844-2273.

Bienvenue à tous!

Il n'est pas nécessaire d'avoir un partenaire!



Cours de peinture sur bois

Cours réservé aux adultes.

Vous désirez apprendre des techniques de peinture tout en créant des pièces originales, décoratives et pratiques? Par des ateliers de trois heures par semaine, vous apprendrez les techniques de base, en passant par les ombrages et les éclaircies, le tapotage, les dégradés et bien plus. Ce cours vous permettra par la suite de peindre à la maison. Aucun talent en dessin n'est requis.

Les cours libres vous permettent de choisir votre propre patron. Profitez-en pour terminer des pièces qui présentent des difficultés particulières.



Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, il suffit de se présenter le soir même. Une dizaine de personnes seront acceptées par soir afin d'avoir une approche plus personnalisée avec chacun.

Lieu : Centre communautaire
Horaire : Atelier libre tous les mercredis de 18h30 à 21h30 à compter du 17 septembre
Coût : 15\$ par semaine
Professeure : Manon Mailloux

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire : **418-844-1965**

Club Ados

Le Club Ados est un endroit pour vous, les jeunes, où vous pouvez vous rencontrer entre amis et faire de nouvelles connaissances. Les animateurs, en collaboration avec les jeunes, organisent et planifient plusieurs activités et sorties. Des animateurs dynamiques sont toujours présents pour un encadrement, mais la décision d'avoir du plaisir t'appartient.

À QUI S'ADRESSE LE CLUB ADOS?

- Les jeunes âgés entre 11 et 17 ans
- Les adolescents de Saint-Gabriel-de-Valcartier
- Les ados qui désirent avoir du plaisir et rencontrer d'autres jeunes
- Les jeunes qui désirent avoir de l'information sur divers sujets
- Les jeunes qui veulent parler et être écoutés

LA MISSION DU CLUB ADOS

- Offrir un lieu pour les jeunes
- Faire de la prévention et de la sensibilisation
- Permettre aux jeunes de s'impliquer dans leur milieu
- Offrir un encadrement à partir de règles de vie
- Être à l'écoute des besoins des jeunes
- Organiser, planifier et réaliser des activités

Nos heures régulières d'ouverture sont le jeudi de 18h à 21h, le vendredi de 18h30 à 22h et le samedi de 14h à 22h. Il est à noter que ces heures varient en fonction de la saison, des activités au programme et des congés scolaires. (L'entrée du Club est située tout près du terrain de balle.)

Visitez régulièrement la section du Club Ados sur le site Internet municipal pour les nouveautés et la liste des activités par mois. Pour de plus amples informations, communiquez avec nous ou venez nous visiter. Il nous fera plaisir de vous accueillir. Les parents sont aussi les bienvenus pour la visite!

L'équipe du Club Ados :

Anne-Marie Daunais, coordonnatrice
Jonathan Lavalée, Sophie Genois,
Geneviève Cournoyer, animateurs

418-844-1327 / clubados@munsgdv.ca



Plan sports et loisirs Base Valcartier

La participation au Plan Sports Loisirs (PSL) de la garnison Valcartier est un complément à nos activités.

Le PSL vous permet de bénéficier de nombreux avantages. Votre abonnement vous donne accès sans frais aux infrastructures de sport et loisirs tel que le Centre des sports. Pour la programmation complète, visitez le site Internet municipal dans la section Sports et loisirs ou présentez-vous à l'hôtel de ville.

INSCRIPTION AUTOMNE 2008-LOISIRS COMMUNAUTAIRES

24 août de 10h à 15h au Centre Exacta
(Après cette date, des frais supplémentaires seront appliqués.)

Les prix pour les résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier sont (taxes incl.) :

Coût individuel :

- ♦ 9,00 \$ par adulte
- ♦ 6,00 \$ par adolescent (14 - 17ans)
- ♦ 4,00 \$ pour les 6 à 13 ans

Coût pour 10 accès :

- ♦ 80,00 \$ par adulte
- ♦ 50,00 \$ par adolescent (14-17 ans)
- ♦ 30,00 \$ pour les 6 à 13 ans

Plan individuel :

- ♦ 6 mois : 79,37 \$
- ♦ 1 an : 144,93 \$

Plan familial :

- ♦ 6 mois : 94,32 \$
- ♦ 1 an : 173,69 \$

Pour vous inscrire au PSL, présentez-vous au Centre Exacta à l'intérieur du quartier général (édifice 513) à côté du Centre sportif, en face de la caserne entre 8h et 21h.

Les cours suivants sont offerts gratuitement avec votre carte PSL. Premiers arrivés, premiers servis.

Spinning, aquaforme, aquajogging, aqua-prénatal et aérobie

Vous devez vous présenter au cours 30 minutes en avance pour réserver votre place au comptoir.

Pour plus d'informations sur le PSL :
418-844-5000, poste 5226

Bibliothèque municipale

Un échange de livres a eu lieu en août, venez voir les nouveaux livres!

Carte d'abonnement gratuite.

Heures d'ouverture jusqu'au 7 septembre

Lundi et mercredi : 19h - 20h30

Heures d'ouverture à partir du 8 septembre

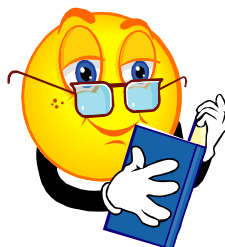
Lundi : 14h00 - 16h30
Mardi : 10h00 - 12h00 /
18h30 - 20h30
Mercredi : 18h30 - 20h30
Samedi : 14h00 - 16h00

**Club de lecture
L'aventure à un
livre près!**

Jeunes lecteurs, n'oubliez pas que le Club de lecture prend fin le 30 septembre. Vous pouvez continuer à accumuler des points et courir la chance de gagner des prix. Le tirage se fera à la bibliothèque le 30 septembre à 19h.

Internet

Deux ordinateurs sont à la disposition des membres pour l'utilisation d'Internet.



Pour avoir accès à ce service, il est nécessaire de faire une réservation en vous présentant à la bibliothèque ou par téléphone. Les réservations sont pour des périodes de 30 minutes. Après un retard de dix minutes, la réservation sera annulée.

Renouvellement d'un prêt

Pour le renouvellement d'un prêt, présentez-vous au comptoir de la bibliothèque ou adressez-vous à un commis par téléphone ou encore par Internet.

418-844-4040

Tournoi de golf communautaire

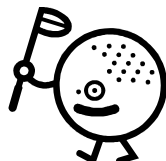
Le Service des sports et loisirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier vous invite à son tournoi de golf communautaire au Centre Castor dimanche le 21 septembre 2008.

80,00 \$ par personne

La formule du jeu est celle du « continuous mulligan ». L'activité comprend la voiturette, le souper et le tirage.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec la directrice du Service de sports et loisirs. **Inscriptions avant le 12 septembre 2008.**

Pour que l'activité ait lieu, un minimum de 10 foursomes est nécessaire.



Un merci particulier à tous les bénévoles qui ont participé aux ligues de soccer pour enfants et de balle-molle pour adultes ainsi qu'à tous ceux qui ont collaboré à la préparation de la journée familiale. Également, une belle main d'applaudissements pour les moniteurs du terrain de jeux 2008! Grâce à votre collaboration, ces activités ont été un succès!

Merci mille fois!



Formulaire d'inscription aux activités de Sports et loisirs

**SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
SPORTS AND RECREATION DEPARTMENT**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUTOMNE 2008 - REGISTRATION FORM AUTUMN 2008

IDENTIFICATION DE LA FAMILLE - FAMILY IDENTIFICATION

Nom du père - Father's Name :	Tél. rés. - Home Phone :	Tél. bur. - Office Phone :
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :
Nom de la mère - Mother's Name :	Tél. rés. - Home Phone :	Tél. bur. - Office Phone :
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI RECEVRA LE RELEVÉ 24 (obligatoire pour les 16 ans et moins)

IDENTIFICATION OF THE PERSON WHO WILL RECEIVE THE RELEVÉ 24 (obligatory for activities for children under 16)

Nom - Name:	Prénom - First Name:	Numéro d'ass. sociale - Social Ins. No.:
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :

INSCRIPTION - REGISTRATION

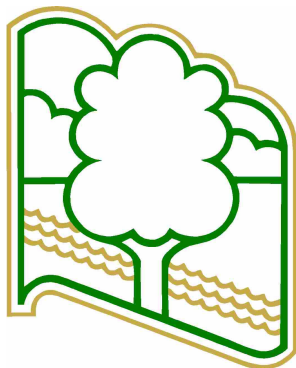
Nom - Name :	Prénom - First Name :	Date de naissance - Birthdate :
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :
Numéro d'ass. maladie - Health Ins. No.:	Allergies :	
Activité - Activity :	Horaire - Schedule :	Coût - Fees :

J'autorise la direction du Service des sports et loisirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier à intervenir en cas de blessure ou de malaise.

I authorize the management of the Sports and Recreation Department of Saint-Gabriel-de-Valcartier to intervene in case of a medical emergency.

Signature: _____ Date: _____

Réservé à l'administration - For office use only			
Total payé Total paid	Chèque-Cheque Argent comptant-Cash	Date	Initiales Initials



**SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER**

1743, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier
(Québec) G0A 4S0

Tél.: 418-844-1218
Télec.: 418-844-3030
Courriel: admin@munsgdv.ca

**Ensemble, au coeur de
la nature**

**PROCHAINE ÉDITION
DU BULLETIN:
DÉCEMBRE 2008**



Messes et services religieux

Église Christ Anglican

Le 1er et le 3e dimanche de chaque mois à 11h

Église Presbytérienne St-Andrew's

20 septembre - Souper annuel à la dinde au
Centre communautaire Valcartier de 17h à 19h

Services:

21 septembre à 10h

19 octobre à 10h

16 novembre à 10h

21 décembre à 19h

Église Unie St-Andrew's

7 septembre à 10h

5 octobre à 10h

2 novembre à 10h

7 décembre à 10h

Église catholique St-Gabriel

Tous les dimanches à 9h30

Tous les jeudis à 19h à compter du 2 octobre



Rodéo en vélo et foire de sécurité 31 août de 10h30 à 15h30

Dans le cadre de la Lotopompier 2008, la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, le Service des sports et loisirs, le Service des incendies et la Sûreté du Québec vous invitent à une journée spéciale d'activités familiales à la caserne de pompiers au 1745, boul. Valcartier. Venez encourager la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés. Vous pouvez aussi vous procurer les billets de Lotopompier auprès des pompiers qui feront une levée de fonds sur le boulevard Valcartier en face de la caserne de pompiers.

ACTIVITÉS

Portes ouvertes à la caserne de pompiers et exposition des véhicules ainsi qu'un bateau de l'équipe de recherche et sauvetage sur plan d'eau

de la Sûreté du Québec.

Randonnée familiale en vélo (22 km) départ 11h

Rodéo en vélo (faites preuve de vos connaissances et vos habiletés en vélo)

Vérification de vélos et ajustement des casques - SQ

Burinage des vélos - SQ
(le numéro du permis de conduire du parent est nécessaire)

CAA Vérification des sièges d'auto pour enfant (l'enfant doit être présent) de 10h30 à 12h30

Prise de photos des enfants habillés en pompier!

Maquillage...et plus encore!!!

Calendrier des activités - Aide-mémoire à découper

Août

30 et 31 - L'Événement Découverte - MRC

31 - Rodéo en vélo et foire de sécurité / BBQ Fête du Travail

Septembre

7 - Collecte des RDD

8 - Date limite pour inscriptions aux activités de sports et loisirs

16 - Début du groupe de jeux

21 - Tournoi de golf communautaire au Centre Castor

30 - Fin du Club de lecture et tirage

30 - Date limite pour inscriptions aux cours de secourisme

Octobre

31 - Route sécuritaire pour l'Halloween

Novembre

6 - Collecte des feuilles et des branches

25 - Dernière collecte hebdomadaire des monstres ménagers

**Consultez notre site Internet :
www.saint-gabriel-de-valcartier.ca**

